

Amicale Laïque de Bièvres

Projet éducatif

Accueil de loisirs





Introduction

Accueillir un enfant en dehors de son cocon familial c'est d'abord lui créer un lieu d'accueil avec des repères lui garantissant une sécurité affective, morale, psychologique et physique. Un lieu coloré et porteur de laïcité, de solidarité, de partage, de civisme et d'égalité.

Nous souhaitons que ce projet soit un outil précieux pour l'équipe pédagogique afin qu'ils comprennent nos idées et nos envies, pour qu'ils construisent des projets pédagogiques à la fois ambitieux et réalistes. Il nous est indispensable de développer et d'améliorer les services rendus, de favoriser l'intégration et l'épanouissement de tous, tout en luttant contre l'exclusion et les inégalités sociales.

Les statuts de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs, géré par l'Amicale Laïque (association à but non lucratif loi 1901) est ouvert aux enfants de la Commune de 3 à 12 ans, sans distinction d'ethnie, ni de religion, ni de communauté et propose des activités dans le respect de l'idéal laïc.

L'accueil de loisirs de Bièvres présente la particularité d'être géré par une association, dont le Conseil d'Administration **est composé uniquement de parents bénévoles.**

Les vocations de l'accueil de loisirs

Le projet éducatif est le document qui décline les intentions et les principes éducatifs d'un organisateur ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise, à savoir :

- Les accueils périscolaires du matin et du soir ;
- Les accueils périscolaires du mercredi ;
- Les accueils extrascolaires pendant les vacances ;
- Les séjours courts (mini-camps)

Les besoins de sécurité :

- Besoin de relation chaleureuse et stable liée à la présence d'adultes modélisants ;
- Besoin de protection physique, de régulation et de limites ;
- Besoin de se sentir en confiance, de pouvoir se confronter aux risques, de se sentir capable d'affronter des situations complexes.

Les besoins liés au développement psychomoteur :

- Besoin de défoulement et de mouvement mais aussi de repos et de calme ;
- Besoin de manipuler, d'expérimenter.

Les besoins socioaffectifs :

- Besoin de socialisation, d'être accepté et reconnu dans un groupe de pairs ;
- Besoin d'autonomie, d'indépendance et d'initiative.

Les besoins cognitifs et langagiers :

- Besoin de créer, d'imaginer ;
- Besoin de d'imiter, de jouer, de construire une pensée critique.

Cf. Article R 227-01 du Code d'Action Sociale et des Familles (CASF)



Le contexte social

Bièvres est une ville d'environ 4900 habitants, située dans un cadre de verdure, à une vingtaine de kilomètres de Paris.

La vie associative (Bièvres compte une centaine d'associations) y est très importante, les enfants ont accès à de nombreuses activités, sportives et culturelles.

La mixité sociale est plus importante depuis quelques années.

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs de Bièvres sont majoritairement habitants de la commune (dérogation possible).

Certains animateurs et certains parents ont été « enfant du centre ». Cela donne une dimension familiale et affective, caractéristique à cet accueil.

Les valeurs :

L'Association milite pour une laïcité qui soit une ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme, mais aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

Chaque personne est au cœur de sa propre activité, responsable de sa propre activité et partenaire des actions des autres.

Les objectifs éducatifs

Accueillir un enfant dans un ACM c'est le faire grandir dans le respect de sa singularité en développant des aptitudes qui lui permettront de s'épanouir et d'agir dans son quotidien et pour la construction de son avenir.

- Respecter les droits fondamentaux des enfants (CIDE) : veiller à son intégrité physique, morale et affective, considérer l'enfant comme un individu à part entière, l'écouter attentivement et prendre en compte sa parole.
- Respecter les besoins fondamentaux des enfants : besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi et de réalisation de soi.
- Veiller à ce que tous les professionnels maîtrisent les démarches en cas d'évènements graves et les procédures de signalement ou d'information préoccupante.
- Développer la notion de socialisation et la notion de vivre ensemble : apprentissage de la citoyenneté.
- Valoriser et encourager l'enfant dans ses compétences et l'inciter à en développer de nouvelles.
- Préserver la qualité d'accueil des mineurs et améliorer celui des parents (ex : transmission entre les animateurs et parents)
- Prévenir & sensibiliser les enfants, parents et professionnels aux incivilités et violences quelle qu'en soit la forme (physique, psychologique...)
- Soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant via une démarche positive en respectant leurs droits et leurs besoins fondamentaux.
- Développer l'autonomie en s'adaptant à l'âge des enfants.

- Être attentif aux notions de plaisirs, de loisirs, de détente, de découverte sans oublier que les enfants fréquentent l'accueil sur leur temps de loisirs.
- Veiller à ce que l'enfant soit acteur de sa journée selon ses envies : force de proposition sur les projets, choix d'activités...
- Accueillir et accompagner les enfants atteints de troubles de la santé (ex : PAI...) et de handicaps (ex : protocole d'accueil).

FOCUS

Les compétences émotionnelles cognitives et sociales ont été définies sous la terminologie de compétences psychosociales en 1993 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme des aptitudes utiles à la vie quotidienne.

Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions :

« Prenez le temps d'accueillir les émotions des enfants et donnez-leur l'occasion de les exprimer de manière cadrée. Montrez-leur que l'hygiène émotionnelle au quotidien est aussi importante que l'hygiène physique. »
TERRE DES HOMMES

Savoir communiquer efficacement, être habile dans ses relations interpersonnelles :

« Acquérir de l'assurance, défendre ses idées, ses positions, ses croyances et ses valeurs sans dénigrer ou blesser les autres savoir refuser, savoir écouter, savoir gérer ses émotions et avoir conscience de soi sont des compétences nécessaires au développement d'une communication efficace. »
BANTUELLE M. et DEMEULEMEESTER R.

Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie :

« La compétence à communiquer est fondamentale et contribue à façonner les relations avec les autres et à affirmer son identité personnelle, sociale et culturelle ».
SANDON A.

Savoir résoudre des problèmes, savoir prendre des décisions, avoir une pensée créative, avoir une pensée critique :

« Lorsqu'un enfant ou un jeune acquiert une solide compétence à prendre des décisions, on observe qu'il ressent un meilleur sentiment d'efficacité personnelle et qu'il développe une estime de soi personnelle.
BANTUELLE M. et DEMEULEMEESTER R.

L'Amicale Laïque met en place toutes les conditions pour assurer la sécurité physique de chacun, conformément à la réglementation de la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports lié au ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports).

Les activités manuelles et physiques se font au travers du jeu et par le biais de la découverte sportive et culturelle.



Evaluations

Les évaluations se font sur plusieurs domaines :

- Le financier :

Un suivi des dépenses est rigoureusement établi par la direction opérationnelle. Une comptable vient sur site une fois par mois et nous renseigne avec un reporting mensuel.

Un bilan financier est validé par un CAC chaque année et voté lors de l'Assemblée Générale.

- Les objectifs éducatifs :

A chaque projet son évaluation afin de cerner l'impact de nos actions sur nos objectifs éducatifs. Cela nous permet aussi de pouvoir rebondir sur de nouveaux axes par la suite. Les activités proposées doivent porter un sens éducatif, une orientation. Les objectifs éducatifs seront évalués tous les ans au vu de toutes les activités écoulées dans l'année.

Les équipes d'animation prévoient dans leurs projets pédagogiques une réelle méthode d'évaluation pour s'assurer de l'efficacité de nos actions.

Un bilan d'évaluation de ces actions sera dressé lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Les moyens

Humains

Géré par des parents bénévoles, cette association est composée d'un bureau : Président, vice-président, secrétaire et trésorière et de membres du conseil d'administration.

Les membres de l'Association doivent être à jour de leur cotisation pour participer aux différentes réunions. Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement pour traiter des différents sujets.

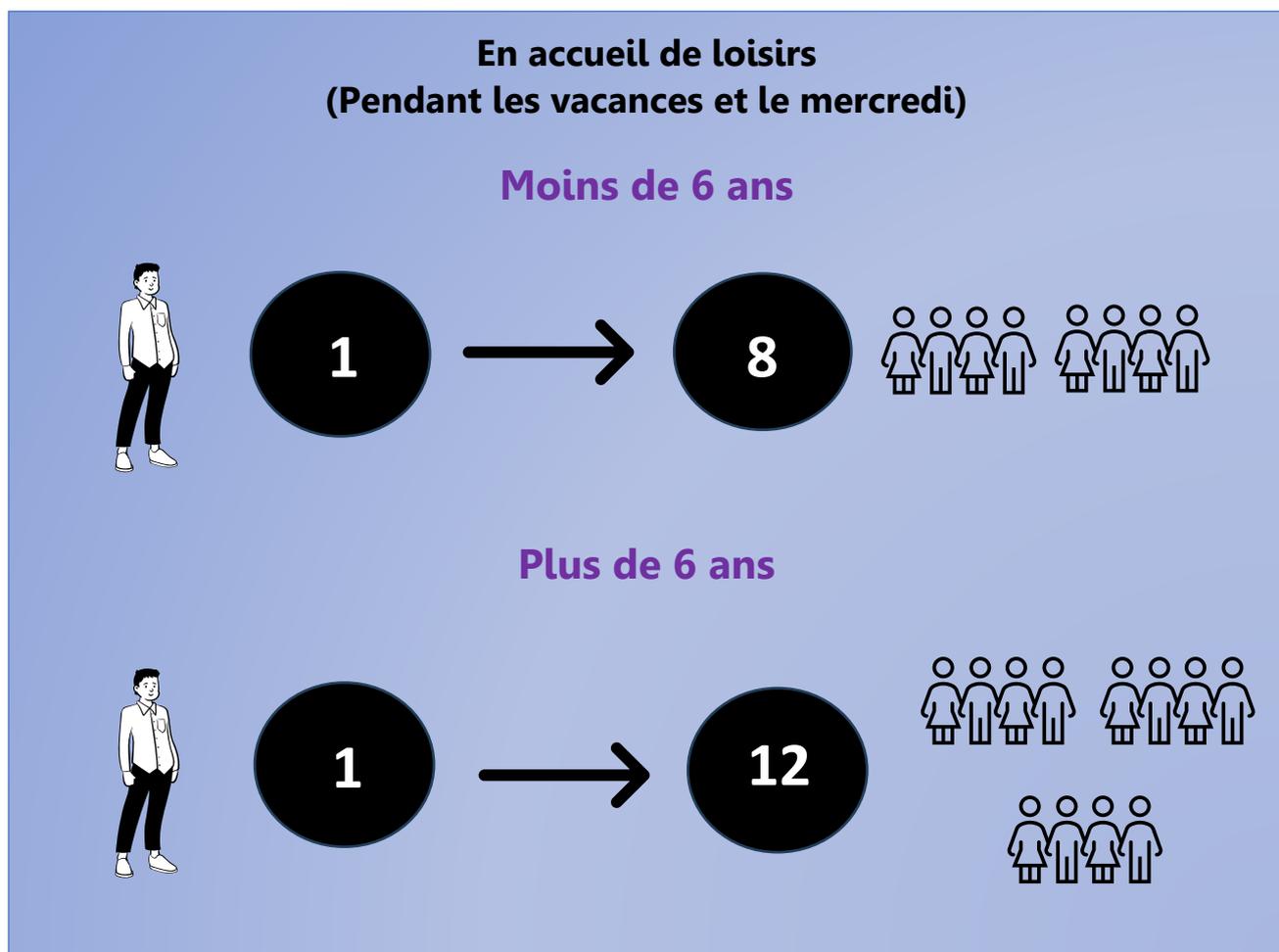
La Direction Opérationnelle se compose comme suit :

- une directrice à temps complet
- une directrice adjointe à temps complet

L'Equipe d'animation se compose comme suit :

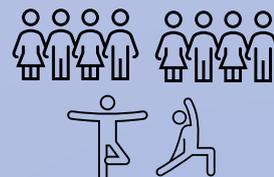
- Deux animatrices « Référentes d'équipe »,

Les taux d'encadrements :

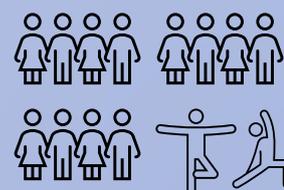


En périscolaire (Le matin et le soir)

Moins de 6 ans



Plus de 6 ans



*50% minimum du personnel encadrant doit être diplômé du BAFA ou équivalent.
20% maximum du personnel encadrant sans formation. Le reste du personnel
encadrant sera stagiaire BAFA ou équivalent et dépendra des deux effectifs cités
ci-dessus.*

A chaque groupe d'âge sont affectés des animateurs de référence de façon à donner des points de repère aux enfants.

L'association veille particulièrement à la qualité de son équipe d'Animation en favorisant et en incitant les échanges de pratiques, la formation interne et en externe.

Par ailleurs, des temps de préparation et de concertation entre animateurs et Direction sont planifiés 2 fois par mois au minima.

L'accueil de loisirs s'attache à communiquer avec les familles par le biais des réseaux sociaux, d'expositions, de manifestations et d'événements ponctuels.



AMICALE LAÏQUE DE BIEVRES

10 allée des Castors, 91570 BIEVRES

Tél : 01 69 41 04 10 - Email : amlaique.bievres@orange.fr Site : www.albievres.fr

Financiers

Les ressources de l'Amicale Laïque sont composées de la subvention municipale annuelle, de la prestation de service de la CAF de l'Essonne et de la facturation aux familles modulée en fonction des ressources des familles (quotient familial) permettant l'accueil de tous les publics.

L'Amicale Laïque bâtit son budget en fonction de ses ressources et donne à la Direction Opérationnelle le cadre et les moyens de fonctionnement.

La comptabilité de l'Amicale Laïque est confiée à un cabinet comptable extérieur.

L'approbation des comptes est assurée par un Commissaire aux Comptes qui valide la santé financière de l'association lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Matériels

La Municipalité et l'Amicale Laïque sont liées par une convention pluriannuelle qui définit le cadre d'intervention de l'association et les moyens mis à sa disposition.

La Municipalité de Bièvres prête à titre gratuit les locaux de l'accueil de loisirs à l'Amicale Laïque. La Municipalité se charge également de l'entretien des bâtiments. L'Amicale Laïque a également accès au plateau d'évolution attenant aux locaux.

La Municipalité de Bièvres met à disposition de l'Amicale Laïque des locaux dans l'Ecole maternelle des Eaux Vives : une salle de musique, une bibliothèque, un dortoir et un préau. Elle met également à disposition une salle et un préau de l'Ecole primaire des Eaux Vives.

Le gymnase, un espace de promenade et de jeux (Domaine RATEL) sont également utilisés pour diverses activités de plein air.

Les repas sont pris au restaurant scolaire situé à proximité. L'équipe d'animation assure le temps des repas avec les enfants.

L'ensemble de ces équipements est situé à proximité immédiate des écoles.
Tous les cheminements entre les divers équipements sont en milieu protégé.



Les partenariats

La mairie de Bièvres est un partenaire clef de l'accueil de loisirs. Elle subventionne en grande partie le centre.

Le travail de partenariat de l'ACM peut être divisé en quatre parties :

Les Partenaires institutionnels :



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



Les Partenaires « Associatifs » bièvrois :

- Le musée de la Photographie
- Le musée des Amis de l'Outil
- Le Relais Nature (ferme pédagogique)
- Le club de tennis
- L'École des Loisirs et Sports Bièvrois

Les partenaires privés :

- Ecoles des Loisirs
- L'accrobranche de Montéclin
- Le poney club de Montéclin
- Les commerces de Bièvres

Les partenaires communaux :

- Les restaurants scolaires
- L'Espace Jeunes
- La médiathèque : elle nous invite à des lectures de contes plusieurs fois par mois.
- La maison de la petite enfance
- La maison des anciens
- Le gymnase : prêt de salles du gymnase pendant les vacances selon les disponibilités.



Les projets à venir

- Collaboration étroite avec tous les acteurs éducatifs de la ville (les écoles, les parents, les crèches...) afin d'assurer une continuité éducative des enfants entre ces différents milieux, de la manière la plus sereine possible.
- Organisation d'événements participatifs avec les familles.
- Améliorer la communication avec les familles sur les activités et le fonctionnement.
- Organiser des séjours afin de permettre aux enfants de vivre des expériences inoubliables en dehors de leur famille.
- Rechercher de nouveaux partenariats par les animateurs

Conclusion :

L'Association Amicale Laïque accueille tous les enfants dans un cadre adapté à leurs besoins en respectant le rythme de chacun.

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu ludique de découvertes éducatives visant à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et de son apprentissage à la vie sociale.

Nous formons une équipe compétente, vivante et dynamique soucieuse d'offrir un service de qualité. Ensemble, nous veillons à maintenir un cadre de travail agréable.

Vos idées, vos remarques, vos suggestions et vos commentaires sont précieux pour nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations.

A Bièvres, le

Le Président de l'Amicale Laïque de Bièvres
David ORDONO